

Transcription de l'entretien avec Annick BRUNEAU

Enregistré à son domicile à Rezé, par Cécile Liège

le 10 octobre 2012

[0'00"00] – Origines familiales

Annick Bruneau : Je m'appelle Annick Bruneau. C'est mon nom de naissance. Je suis née à Nantes mais j'habitais Chantenay, en février 1929. Mon père était ouvrier aux chantiers Dubigeon, comme tous ses frères. Tous les hommes de la famille travaillaient chez Dubigeon. A des métiers divers. Ma mère : nous étions cinq enfants, ma mère avait assez d'occupation à la maison.

Cécile Liège : Et vous avez passé toute votre enfance à Chantenay ?

AB : Toute mon enfance à Chantenay.

[0'00"54] – Parcours professionnel et géographie

CL : Comment vous êtes arrivée à Rezé ?

AB : Oh là là ! Par un certain nombre de détours. J'ai d'abord travaillé à Nantes comme aide-comptable. Et puis, j'ai eu envie de faire autre chose. Je suis entrée dans l'enseignement, par concours.

CL : Vous avez fait une formation ?

AB : Cours par correspondance.

CL : Qu'est-ce qui vous a donné envie de passer de l'aide-comptable à l'enseignement ?

AB : J'ai trouvé que les tâches d'aide-comptable étaient assez monotones. J'avais envie de faire autre chose. Et j'avais une amie qui venais de faire l'expérience et qui m'a convaincue.

CL : Donc, vous avez passé le concours ?

AB : Pas tout de suite. J'ai été auxiliaire un certain nombre d'années. J'ai appris l'art de faire les malles. Beaucoup. Ben oui, j'ai déménagé très souvent. Mes premières expériences sont en Ile-et-Vilaine, mais rien qu'en Ile-et-Vilaine, j'ai fait trois établissements. Il faut tenir compte aussi des évolutions - j'étais dans l'enseignement technique, des évolutions des programmes des établissements. Donc j'ai commencé dans un type d'établissements qui s'appelaient Centres d'apprentissage, et qui, pour ma spécialité a disparu. A ce moment-là, j'ai passé le concours d'entrée pour une école d'assistante sociale. Et je suis allée à Paris.

CL : Rien à voir avec l'enseignement...

AB : Non, mais un petit peu parallèlement à mon activité non professionnelle... Déjà, je participais à des mouvements de jeunesse. J'avais des responsabilités. En la circonstance, c'étaient les Auberges de jeunesse. Et nous organisions déjà des séjours pour les jeunes. Une de mes sœurs s'en occupait aussi.

CL : Du coup, vous aviez envie d'avoir une formation autour du social pour parfaire cette expérience ?

AB : Voilà ! Et vous voyez : jeunes, social... il y avait un petit changement par rapport à ce que je venais de faire mais pas tellement. Pas tellement. Donc, je suis allée à Paris. En quelques mois, j'ai quand même découvert beaucoup de choses. Des milieux qui m'étaient un peu étrangers. Notamment, dans le cadre de la formation, il y avait les séjours à l'hôpital. Que j'ai beaucoup redoutés. J'aurais pas fait une carrière dans les hôpitaux, hein ! Là où ça a bloqué, notamment une fois, c'est quand une infirmière, avec qui j'avais des relations sympathiques, m'avait dit : « *si tu veux, tu peux assister à* » ... comment on appelle ça ? Pour un mort... le mot m'échappe. Et là je suis allée et je suis tombée dans les pommes. Mais le

séjour à l'hôpital m'a quand même beaucoup appris, notamment parce que j'ai fait une partie du séjour dans les sections femmes. Dans les salles de femmes. A Paris.

CL : Parce qu'après cette expérience-là, vous êtes revenue travailler dans le social et non plus dans l'enseignement ?

AB : Non, parce qu'en définitive, j'ai calé par rapport à cette formation. Et je suis retournée dans l'enseignement. Alors, évolution de part et d'autre. C'était à l'époque de la guerre d'Algérie. Là aussi, j'ai participé à pas mal de choses. Et puis j'ai préparé les concours. Et puis après, la guerre d'Algérie, un beau jour, rentrée de vacances de Pâques, le directeur me dit : « *Je suis désolée Mlle Bruneau, mais il va falloir faire vos bagages aujourd'hui. Votre poste est pris.* » J'étais qu'auxiliaire. « *Par un jeune homme qui était soldat en Algérie, et qui après une blessure intègre votre poste en tant que titulaire.* » Donc, je suis allée à Caen, où j'ai joué le rôle de secrétaire du recteur d'académie, qui était un homme fantastique ! Avec qui il était très très agréable de bavarder. Le recteur Daure. Il était secrétaire de la Commission de sauvegarde des Droits et Libertés en Algérie. Il était très très gentil. Je ne me déplaisais pas du tout à son service. Le problème c'est qu'il n'était pas toujours là, et quand il n'était pas là, on avait affaire à quelqu'un d'autre qui n'était pas de la même trempe !

CL : Et après Caen ?

AB : Là, on m'avait trouvé ça en tant qu'auxiliaire, mais il faut savoir que le fonctionnement de l'administration est pour le moins bizarre et que le personnel – en la circonstance, ce n'est pas du tout le recteur qui décide, hein ! - c'était une secrétaire administrative qui décidait. Et quand le recteur était pas là – il était souvent appelé à des réunions ou ailleurs, on passait son temps à plier le coin des lettres, circulaires, et à écrire, alors qu'il y avait des tampons, avec des formules : « *vu pour ampliation* », enfin des bêtises, n'importe quoi ! Alors qu'avec le recteur, j'avais du courrier qui était d'un autre niveau. Je me souviens de lettres fantastiques. Par rapport à l'Algérie, par rapport à certains professeurs d'université. Je me souviens d'une formule, incroyable ! Le recteur s'adressant à Leroy-Ladurie par exemple.

CL : Alors, un moment donné, vous êtes titularisée ?

AB : Alors, il faut passer les concours dans l'enseignement. Au bout de six mois, pour la rentrée, j'ai repris l'enseignement. J'étais à Rouen à l'époque, un peu de Normandie en plus ! Je trouvais ça trop au nord déjà. Et bon, j'ai passé le concours, je l'ai eu et après je suis allée à Tours.

CL : Et après Tours ?

AB : Après Tours, Nantes. Je suis arrivée à Nantes, nommée au lycée de Rezé. J'étais pas en pays inconnu, hein ! Il y avait juste la Loire à traverser. Et je me suis logée à Rezé.

[0'11"18] – L'arrivée dans la Maison Radieuse

CL : Au moment où vous arrivez à Rezé, vous logez où au départ ?

AB : Au départ, je loge chez mes parents à Chantenay.

CL : On est en quelle année, là ?

AB : On est en 62-63. Et après, les relations avec les collègues, et notamment des collègues qui habitaient ici. J'avais acheté un petit appartement et j'habitais dans le même immeuble que le maire précédent, Plancher. Tout près du lycée. Et 68 arrive et le lycée de Rezé est en effervescence. Une vie sensationnelle !

CL : Je le note et on y reviendra tout à l'heure ?

AB : J'avais demandé, parce que je connaissais pas mal de gens, pas mal d'amis ici, un logement. Et j'ai obtenu un logement. Je m'étais mariée en 67 et j'avais un petit garçon, un bébé, et je suis venue ici.

CL : Vous vouliez la Maison radieuse ?

AB : Eh bien, parce que je l'expérimentais de l'intérieur, chez des amis, et j'ai senti la chaleur humaine, la convivialité.

CL : C'était simple à l'époque de trouver une place ici ?

AB : C'était une coopérative à l'époque. Et comme on n'était pas au point de départ, il fallait qu'un appartement se libère.

CL : Et c'est une coopérative de propriétaires ?

AB : C'était un régime de location-accession, un régime assez particulier, géré par une coopérative nantaise qui s'appelait la Maison familiale. Donc, on faisait un apport, on achetait des actions, quoi ! Moyennant quoi, on s'installait, on payait une mensualité bien sûr, qui comprenait un loyer plus une part liée à l'emprunt qu'avait dû faire la coopérative pour faire bâtir la maison.

CL : Vous êtes arrivés à trois avec votre mari et votre petit garçon ?

AB : Oui.

[0'14"51] – La vie sociale et politique intense de la MR

CL : A quoi ça ressemblait quand vous êtes arrivée ici en 1968 ?

AB : De quel point de vue ? Le bâtiment en tant que tel n'a pas fondamentalement changé.

CL : Alors qu'est-ce qui a changé ?

AB : Beaucoup de choses. Le statut juridique et puis le climat de l'époque. En 68, il y avait ici, dans l'immeuble, une convivialité incroyable. Une vie sociale et politique intense.

CL : Qui se manifestait de quelle manière ?

AB : On faisait des repas collectifs les uns chez les autres. On savait qu'il y avait des groupes politiques divers. On le savait.

CL : Comment vous appreniez à vous connaître les uns les autres ?

AB : Il y a ceux qu'on connaît et il y a ceux qu'on découvre. Il y a un certain nombre d'échanges. Il y a forcément des réunions. Et puis il y avait déjà l'association des habitants ! Et puis au sein de l'association des habitants, des échanges aussi. J'ai connu des gens qui ont eu une part active !

CL : Quand vous êtes arrivée, il a fallu un temps d'adaptation ?

AB : Non, j'ai pas senti ça.

CL : Et votre fils était à l'école à la Maison Radieuse ?

AB : Il a fait son école maternelle là-haut. Je dois dire que la présence de l'école maternelle en terrasse, c'est quelque chose d'extrêmement important pour l'immeuble. Bien sûr, les enfants apprennent à se connaître. Ils se constituent en groupes d'amis, de copains. Mais les parents aussi. Ça crée beaucoup de liens. Pour la vie de l'immeuble, c'est très important.

CL : Donc, là aussi vous avez dû faire des rencontres à l'époque ?

AB : Bien sûr, bien sûr.

CL : Quand vous parlez de partis politiques, c'est qu'il y avait des partis qui étaient représentés ici ?

AB : Oui, des habitants qui étaient très impliqués dans les mouvements, c'est sûr. Il faut pas oublier qu'une grande partie des habitants de l'immeuble travaillaient à Sud-Aviation. Sud-Aviation a été une base de départ du mouvement social en 68. Et il y avait des militants de premier plan qui habitaient ici.

CL : Ça veut dire qu'ici, il y avait des réunions de mouvements à conduire, d'actions à mener ?

AB : Ça, c'était dans les appartements. C'était pas des réunions dans des salles. Des réunions privées.

CL : Où des choses se mettaient en place ?

AB : Ah ben, ça, chaque groupe avait ses initiatives.

CL : Mais vous, vous en avez fait partie ?

AB : Dans une certaine mesure, par rapport à ce qui se passait au lycée.

CL : La population qu'il y avait à la Maison Radieuse quand vous êtes arrivés, c'était que des jeunes couples, comme vous ?

AB : Oh non, pas du tout. C'était très divers.

CL : Il y avait qui ?

AB : Il y avait des gens qui étaient là depuis 55. Donc forcément des âges assez échelonnés.

[0'19"42] – Le changement de statut juridique de la Maison Radieuse

CL : Comment ça se fait que le statut de la Maison Radieuse a changé ?

AB : Alors ça, c'est la vie de l'immeuble. Et là, j'ai beaucoup participé. Je peux dire que pendant 40 ans, j'ai participé à la gestion de la Maison. Un peu du temps de la coopérative et après. Alors, en 71, un certain Chalandon était ministre. Ça s'appelait à l'époque Logement et... peut-être bien Équipement. Il a fait annuler le type de loi qui autorisait les coopératives d'accession. Il y avait un nombre assez limité d'expériences. Alors on a pris prétexte, soi-disant, d'une coopérative qui avait mal géré ses affaires et on a supprimé.

CL : Parce que selon vous, à la Maison Radieuse, ça se passait bien ?

AB : Oui, ça se passait TRES bien. Donc 71, un texte est sorti : les habitants coopérateurs étaient invités à choisir entre l'achat de leur appartement ou la situation de locataire HLM. La gestion HLM étant assurée par une société appartenant au groupe de la Maison familiale. La Maison familiale avait évolué et s'était spécialisée en location HLM pure, accession directe et puis il y avait notre cas de location-accession en coopérative. La loi désignait la société HLM constitutive de ce groupe, comme gestionnaire de la Maison Radieuse. C'était à l'époque Loire-Atlantique Habitations, qui est devenue Atlantique-Habitations maintenant. Donc le choix : acheter ou devenir locataire. Alors, il y avait quelques formules temporaires, si on ne demandait pas le remboursement immédiat de ses parts coopératives, on pouvait rester avec un statut, on payait le « loyer d'équilibre ». Pendant quelques années, mon mari et moi on avait choisi cette formule. Mais au bout de quelques années, on s'est dit, ce qu'un ministre fait une année est vite défait. Il y a qu'une chose qui demeure stable : c'est la propriété ! Donc on a fini par acheter. Il faut savoir quand même que cette loi de 1971 a été un coup terrible pour l'immeuble puisque 40% des habitants sont partis. D'une part, vous imaginez la situation de la société gestionnaire, privée de ressources et qui devait rembourser les partants ! Ça a été une époque terrible.

CL : Vous avez vu, vous des amis partir ?

AB : Ha, plein de gens !

CL : Et par rapport à l'ambiance que vous décriviez ?

AB : Une transformation et une cassure profonde. Donc, pour reconquérir des locataires, la société HLM a fait des travaux dans les appartements qu'elle avait. C'est à dire qui avaient été souscrits par des locataires HLM. Voilà, elle a fait comme elle a pu. Ça n'a sûrement pas été facile. Et puis, petit à petit, la vie a repris. Avec une gestion de copropriété, mais très marquée par l'expérience coopérative.

CL : Comment ça se manifestait ?

AB : Eh bien, une participation active à la gestion. Ce qui n'est sûrement pas le cas de toutes les copropriétés.

CL : Il y avait du monde aux réunions...

AB : Voilà. Et parallèlement, l'association des habitants, qui existe depuis l'origine, a continué à exister et il y a eu, pour la vie de l'immeuble, ces deux choses : l'association des habitants, qui réunissait tous les habitants sans distinction - il n'était pas question de distinguer locataires et propriétaires – et la copropriété. On a d'ailleurs traîné beaucoup à appliquer, disons à accepter le statut de co-propriétaire. Pendant un certain temps, il a fallu un comité de liquidation. On l'a fait durer le maximum, hein ! On a été mis en demeure d'intégrer le statut de copropriété. Donc, on a fonctionné sur ces bases.

CL : Qu'est-ce que ça a changé sur ce que vous décriviez tout à l'heure : la convivialité, le fait qu'il y avait beaucoup de personnes militantes ?

AB : C'est vrai que le statut coopératif implique beaucoup plus les gens. On sait bien que le statut locataire HLM dégage un peu des responsabilités. Il est évident qu'il y a des locataires qui se sentent là de passage. Alors que les propriétaires ont ce sens de la propriété collective.

[0'27"53] – La vie collective continue

CL : Dans la vie quotidienne, qu'est-ce que ça change ?

AB : Malgré tout ça, et sans doute grâce aussi à l'association des habitants, qui est très vivante, toujours, il y a encore une convivialité, des échanges, des réalisations. Des réalisations collectives qui s'inscrivent dans l'évolution, par exemple au niveau écologique. Par exemple, nous avons des petits jardins

familiaux, des petites parcelles. C'est un lieu de convivialité et d'échanges. Par exemple, on a depuis six ou sept ans un compost. Vous avez quatre-vingts familles qui participent quand même. Nous avons un local qui a, pendant un certain temps servi à des réunions, des fêtes, mais qui n'est pas dans un état terrible et dans lequel on peut difficilement organiser des festivités, et qu'on utilise pour stocker les encombrants. Le problème des encombrants dans un immeuble comme le nôtre, c'est un gros problème. Si on ne veut pas trouver les choses un peu partout déposées n'importe comment, faut organiser. Donc, dans ce local, on stocke tout ce dont les gens veulent se débarrasser, meubles mais aussi de la vaisselle, des livres. On a bien une bibliothèque mais elle ne peut pas recevoir tout d'une part, et puis bon.

CL : Et qu'est-ce que ça devient tout ce qui est mis dans cette salle ?

AB : Alors, tous les samedis matin, de onze heures à une heure, en même temps que le compost, les gens descendent avec leur petit seau pour vider leurs déchets végétaux, et vont faire un petit tour à la salle qu'on appelle le « *Tri-tout* ». On peut y prendre un petit café. On bavarde, on s'assoit, parce qu'il y a des vieux canapés qui sont là. On fait un tour, on regarde ce qu'il y a. Et je peux vous dire que c'est la fête pour les enfants. Parce que tous les samedis, il y a plein de jouets, des nouveaux jouets. Alors ils en apportent, ils en emportent. Et les parents regardent : c'est de la vaisselle, c'est une cafetière, c'est ceci, c'est cela, c'est un petit meuble. Et ça fonctionne très bien.

CL : Ça fait combien de temps que ça existe ?

AB : Facilement dix ans.

CL : Ah oui, donc il y a toujours une culture collective très forte ici ?

AB : Oui, il y a toujours des militants d'une catégorie ou d'une autre. Politiques, y'en a. Plus les mêmes, plus du tout. Mais, notamment, des écologistes, y'en a.

[0'33"33] – Les dates marquantes de la Maison Radieuse – disparition de la Poste

CL : Quels sont les événements qui ont marqué la vie de la MR, après le changement de statut bien sûr ? Des combats à mener, ou autre ?

AB : Oui, bien sûr ! La suppression de la Poste. La Maison Radieuse, comme toutes les cités Le Corbusier, c'est la conception du village. Village vertical. Qui dit village, dit non seulement habitation mais dit aussi services sur place. L'école, la Poste, bon, il y avait le téléphone, il y avait un kiosque à journaux. Mais un beau jour, ça doit être le kiosque à journaux en premier lieu. Il y a eu une défaillance des gestionnaires ou une histoire de maladie peut-être. Et puis l'évolution : la zone Atout Sud qui se crée, avec Leclerc et ses divers commerces. Alors les Messageries de presse à l'époque, nous ont dit « on a plus besoin de vous ». Bon, fini ! Je peux vous dire que ce kiosque à journaux, les gosses étaient de bons clients ! Donc ça a été d'abord le kiosque, ensuite, la Poste. Depuis un certain temps déjà, il y avait des grincements, on sentait que ça n'allait pas bien. Parce qu'il faut bien comprendre qu'on est un cas bien particulier. On est une propriété privée. Avec des services publics intégrés. Donc c'est pas une situation habituelle. On avait une postière qui fonctionnait partiellement. Le matin. Et qui était rétribuée par la municipalité, je ne me rappelle plus le nombre de parts, mais c'était partagé entre la Poste et la municipalité. Et puis un jour, c'est l'administration postale qui a mis... la fin. Donc on a liquidé la Poste. On a manifesté. Et cette année-là même, on fait tous les ans l'organisation de la Journée du Patrimoine. Et c'est l'association qui porte ça, tout le temps. Et on a de nombreux visiteurs, notamment depuis le 50ème anniversaire, on a eu jusqu'à 1500, et même plus, visiteurs dans la journée ! Et cette année-là, on a fait des grandes banderoles : « *POSTE SUPPRIMEE, PATRIMOINE MUTILE.* » Et on n'a pas fait la Journée du Patrimoine. Et je dois dire que les banderoles, on sait faire ! Et quand il y avait eu la loi Chalandon, on avait mis une immense banderole : « *NON A LA LOI CHALANDON* » sur la façade.

[0'37"29] – La fin de la distribution du pain

CL : J'ai rencontré Charlotte Talet, boulangère dans le bourg, qui a longtemps fait la livraison du pain ici...

AB : Alors, vous voyez le petit placard qui est ici ? C'était le placard à provisions. Ça date d'une époque où Leclerc n'existait pas. Nous avions des commerces dans la rue, une boulangerie il y en a toujours une, plus celle qui était sur la place de l'église. Nous avions une charcuterie, une épicerie, une boucherie à cent mètres, et une poissonnerie. Nous avions TOUT ! Mais, Leclerc est arrivé. Et nous n'avons plus que la boulangerie.

CL : On continue à vous livrer le pain ici ?

AB : Non. Mais on pouvait à l'époque, mettre sa commande dans le placard, et le dimanche matin, c'est l'anecdote qu'on donne toujours, les boulangers de la place, qui avaient d'excellents croissants, livraient.

CL : Et pourquoi la livraison s'est arrêtée ?

AB : Parce qu'avec l'existence de Leclerc, les gens sont allés à Leclerc.

CL : Vous avez connu à l'échelle du Corbusier ce que les Rezéens ont connu à l'échelle de leur quartier...

AB : Comme vous dites, il n'y a plus un petit commerce dans Rezé. Les quelques petits commerces, c'est sur la place du Château, à la rigueur. Il y a quand même quelques commerces, boucherie, etc. Peut-être aussi à Pont-Rousseau.

[0'40"04] – Les dates marquantes de la MR – les grands travaux

CL : Il y a eu d'autres dates marquantes ?

AB : Bien sûr. Parmi les moments forts, il y a eu les époques de grands travaux. Il y a eu réfection des façades, le béton. Et ça, ça a été dur à supporter parce qu'on a été dans des échafaudages pendant longtemps. Ça a duré facilement deux ou trois ans. Il y a ça, les nuisances donc, le bruit aussi. Et puis la facture ! Parce que c'est bien beau d'être monument historique mais il faut savoir que le respect de l'œuvre, ça a un coût. Il y a une aide, quand même des Bâtiments de France. Mais c'est quand même une belle facture. Je crois à l'époque, pour le béton, c'était encore en francs, ce qui me restait à payer, c'était 5000 francs ! Ça a été une cause de départ pour certaines personnes. Beaucoup moins importante [que la première vague de 71]. Mais les gens qui peuvent pas supporter, ils sont obligés de partir. On a eu plus récemment une autre opération, concernant le bâtiment. On n'a pas pu tout faire en même temps. C'était le traitement des boiseries de façade. Je dis traitement parce que, pour l'essentiel, on les a pas remplacées, sauf quelques-unes qui étaient très détériorées. Mais il y a eu aussi le remplacement de toutes les vitres. Alors là aussi...

CL : Ça a un coût, ça...

AB : Oui. Et je parlais des contraintes liées au fait qu'on est monument historique, vous voyez ces verres du bas, là [me montre une des fenêtres de sa salle à manger, posée au ras du sol], avant c'était réellement du verre armé. Tandis que là ; ça va peut-être vous paraître incroyable, c'est du verre sérigraphié. C'est à dire qu'on l'a fait spécialement pour nous ! Alors qu'on nous aurait mis un verre dépoli opaque, ça nous aurait suffi. Tout ça, ça a un coût. Pour respecter l'aspect d'origine.

[0'43"49] – Dates marquantes – les menaces sur l'école

CL : D'autres moments marquants ?

AB : Des menaces sur l'école.

CL : Elle n'existe plus l'école, non ?

AB : Si, si, si. Elle fonctionne et on est ravis qu'elle fonctionne. Ça, je dois dire que la municipalité nous a aidés. Elle a fait fonctionner la notion de périmètre scolaire. Donc, il y a des enfants de la proximité qui viennent grossir les effectifs de la Maison Radieuse. Mais on a un renouveau de jeunes enfants. C'est normal, la population qui est là vieillit, les enfants vieillissent, il faut attendre des renouvellements. Et actuellement, on a beaucoup de jeunes enfants. Et c'est des relations très sympathiques. On partage aussi la grande salle de l'école pour des réunions. Par exemple, l'assemblée générale de l'association, l'assemblée générale de la copropriété, etc.

[0'45"12] – La bibliothèque de la MR

CL : Il y a aussi une bibliothèque dites-vous ?

AB : La bibliothèque existe depuis l'origine. Elle a changé de lieu dans l'immeuble mais elle existe toujours.

CL : Elle est tenue par qui ? Avec quel fonds ?

AB : Par des habitants et membres de l'association. Je fais de temps en temps ma permanence.

CL : Vous avez de l'argent pour acheter des nouveaux livres ?

AB : Bien sûr, c'est sur le budget de l'association. Mais je dois dire que, par ailleurs, en ce qui concerne la bibliothèque, on a toujours eu aussi un apport important de la part des habitants. Quand ils ont lu leurs livres, éventuellement, ils nous les donnent, quoi. Et on est obligés de faire un tri, souvent, souvent. Alors on fait des dons, nous aussi, à notre tour. Restos du Cœur, tout ce qu'on veut. Donc la bibliothèque, elle fonctionne. Il y a toujours, selon les époques et les initiatives personnelles, des choses nouvelles. Actuellement, on a une personne qui habite l'immeuble, elle est institutrice, et fait des animations pour les jeunes enfants, le samedi matin, à la bibliothèque. Et il y a des amateurs ! Elle a un petit peuple. Et elle a beaucoup contribué, il est évident que c'est bien d'avoir aussi ce que je n'ai pas dans ma formation et dans les publics que je côtoie, une idée des besoins en livres et des nouveautés qui sont sorties. Elle, en tant qu'institutrice en maternelle, elle sait ce qu'il faut proposer aux enfants. On a aussi, parmi les membres de l'association, plusieurs personnes qui travaillent à la bibliothèque municipale de Nantes. Et parmi les ouvrages, je dois dire qu'on a eu des cadeaux très importants : Musée des Beaux-Arts, Fondation Le Corbusier, on a des livres remarquables dans ce domaine. On a de très beaux ouvrages.

[0'48"23] – La situation actuelle

CL : Est-ce qu'il y a encore aujourd'hui des combats à mener ?

AB : Toujours.

CL : Lequel vous tient le plus à cœur ?

AB : Eh bien, l'environnement. On a un parc, qu'on a payé. C'est à dire que c'est la coopérative qui avait acheté le terrain, toujours dans le cadre de la société d'origine, Maison familiale et ses diverses activités. Parce qu'il y a eu un moment où il y a eu un projet de construction, là [me montre la direction du parc], au sud. Et puis ce projet n'a pas abouti. Et on en est ravis. Le terrain, dans le cadre de la séparation des activités de la Maison familiale, était disponible et la coopérative l'a acheté. Si bien qu'on a un grand parc, mais ce grand parc, c'est une convoitise ! Ce serait tellement bien d'y construire n'est-ce-pas ? Ou d'y faire... On a vu des projets... Je crois qu'il n'y a pas eu POS ou un PLU sans atteinte au parc. A savoir : on va faire un chemin qui va aller de là à là et qui va passer par le parc. Qui va aller de ce lotissement à la [je ne comprends pas] , en passant par le parc. Alors que, la circulation est totalement libre dans le parc, les voisins en profitent. Les visiteurs qui viennent visiter l'immeuble en profitent.

CL : Qui en a la gestion et l'entretien ?

AB : C'est nous ! Et là aussi, il y a un coût. Mais ça, je crois qu'il y a des élus qui ne réalisent pas bien l'importance de ce poumon dont TOUT LE MONDE profite. Et qui voudraient vraiment... Manger dedans... Oui, comme vous dites.

CL : Est-ce qu'il y a autre chose qui vous occupe ou vous préoccupe concernant la Maison Radieuse ?

AB : J'ai participé beaucoup à la gestion. On a essayé de résoudre les problèmes des déchets en gérant déjà les déchets végétaux. Le problème des ordures, c'est un gros problème. On avait des vide-ordures. Mais on les a condamnés pour plusieurs raisons. Hygiène : le volume des déchets a tellement augmenté en cinquante ans que nos pauvres vide-ordures, ils seraient bouchés toutes les heures, c'était plus possible de les entretenir. Le problème de l'amiante : dans les tuyauteries. Problème de sécurité : ces gaines ouvertes pouvaient être des zones de propagation du feu. On les a murés. Et on s'oriente vers des conteneurs enterrés comme ça se fait maintenant. Mais avec cette différence que c'est nous qui payons tout.

CL : Cela dit, ça peut motiver les gens à moins jeter, non ?

AB : On verra. Mais je veux dire que quand c'est sur la voie publique, c'est la collectivité qui... Même pour le réseau incendie, on nous a imposé une voie particulière et on nous a imposé un réseau d'eau incendie avec une borne est et une borne ouest. C'est à nos frais. Alors que s'il y a un incendie sur un immeuble ou une quelconque maison de la rue, c'est le réseau municipal qui fonctionne. Alors que si on raisonne, un immeuble comme celui-ci équivaut à un lotissement de trois cents logements. Ça représente une superficie supérieure à ce qu'on a et des infrastructures, routes, équipement des routes en poteaux électriques, etc, bien plus importants. Tout ça, c'est pas pris en compte !

[0'54"35] – Les premiers engagements : Auberges de jeunesse

CL : Quels ont été vos premiers engagements ?

AB : Eh bien, je dirais, presque dès l'école. Je me souviens de réactions quand j'étais à ce qui est maintenant le lycée Vial. Un petit peu. On était un groupe de copines et on avait quelques initiatives.

CL : De quel ordre ?

AB : De l'ordre presque revendicatif. Il faut dire que la direction était très autoritaire. Fallait y mettre les formes. Et puis, par rapport à des choses qu'on ne trouvait pas très normales. Des histoires de notation dans les classes, des choses comme ça.

CL : Et après, comment ça s'est formalisé ? A quel moment vous avez choisi un engagement ?

AB : Je dirais que les Auberges de jeunesse ont été pour moi un épanouissement. Il y a eu la découverte et la convivialité, l'amitié, les relations internationales. Tout ça m'a beaucoup mobilisée.

CL : Comment vous êtes arrivée dans ce mouvement-là ?

AB : Eh bien toujours par le biais de copines, de gens que je connaissais. Et là aussi, j'ai été active.

CL : Alors vous faisiez quoi ?

AB : Le premier stade, c'est de s'organiser localement. Il y avait des petits groupes. Qui organisaient d'abord des sorties. Non seulement on organisait des sorties, mais le besoin d'activité sociale existait. D'abord, on s'occupait déjà de gérer les auberges, qui à l'époque étaient des bâtiments plutôt sommaires. Mais dans lesquels on travaillait ! Les gars faisant de la construction, du plâtre, les filles contributantes... Le but, c'était d'accueillir, d'avoir des portes ouvertes pour les jeunes. A Nantes et divers... on en avait, dans le département, ici, on en avait au moins trois ou quatre. Fallait s'en occuper, les entretenir, etc. Là, il y avait une implication physique, une implication sociale. Et, à un certain moment, alors ça c'est un peu les suites de la guerre, il y avait les comités d'entreprises qui étaient très actifs. On a pris des contacts avec les comités d'entreprises, pour organiser des voyages de jeunes ouvriers. Il y avait ceux qu'on appelait les « mousses », c'est à dire les plus défavorisés, les apprentis, etc. Et on n'était pas beaucoup plus âgés, mais on avait quelques années de plus, et quand même une expérience et une organisation de la vie en plein air que ces jeunes-là n'avaient pas. Et on faisait des groupes de quinze. On était trois, qu'on appelait les « Ajistes cadres ». Et on encadrait donc ces jeunes, on organisait les voyages, c'est à dire qu'on s'assurait des moyens de locomotion. C'était le train la plupart du temps, pour aller dans les Alpes ou pour aller ailleurs. Parce qu'on allait, pour l'époque, assez loin. On choisissait des lieux tentants. Il y avait des auberges de jeunesse dans les Alpes...

CL : L'idée, c'était d'échanger avec d'autres auberges de jeunesse ?

AB : Voilà, c'est ça. C'était un réseau. Et on faisait des séjours de quinze jours. Et à l'intérieur de ce déplacement, de cette vie de quinze jours, on organisait la vie collectivement. Toutes les opérations, que ce soit le nettoyage, que ce soit les courses, la nourriture, on faisait contribuer tout le monde.

CL : Et puis il y avait l'aspect international, vous avez dû rencontrer plein de gens ?

AB : Bien sûr ! J'ai voyagé à l'étranger et reçu des étrangers.

CL : Combien de temps avez-vous mené cette vie d'Ajiste ?

AB : Jusqu'à un âge où je me suis dit, j'ai plus ma place. Vingt-cinq ans.

[1'00"54] – Engagement syndical et politique

CL : Et après, quelle a été la suite de vos engagements ?

AB : Syndicaliste. Dans l'enseignement. J'ai eu mes responsabilités là aussi.

CL : Dans quel syndicat ?

AB : Section de la Fédération de l'Éducation nationale. Nous, correspondant à notre ordre d'enseignement, c'était le Snet. C'était apprentissage, quoi.

CL : Vous aviez quoi comme responsabilité ?

AB : J'étais secrétaire départementale.

CL : Et ensuite ? D'autres engagements sont venus s'ajouter ?

AB : Oui. J'ai été, pas longtemps, au PSU.

CL : A quelle époque ?

AB : C'était la guerre d'Algérie, début des années 60.

CL : Pourquoi vous y êtes entrée, pourquoi vous en êtes sortie ?

AB : Parce qu'à l'époque, la position des divers partis par rapport à la guerre d'Algérie étaient contraires à mes idées ou trop molles. Et ce qui m'en a fait partir, c'est ma volonté d'être indépendante et de prendre moi-même mes décisions.

[1'02"50] – La guerre d'Algérie

CL : J'ai l'impression que la guerre d'Algérie, ça a été un moment important...

AB : Oui. J'ai eu l'occasion, dans le cadre du mouvement des Auberges de jeunesse, de me lier d'amitié avec des instituteurs d'Algérie. Et je les ai aidés. J'ai travaillé pendant trois ou quatre ans avec eux pour organiser aussi des séjours de jeunes Algériennes en France. Je m'en suis pas mal occupé, trouvé les finances et organiser. Ce qui me mobilisait, c'était la situation de la femme, et particulièrement de la jeune fille, en Algérie. A savoir qu'on avait des gamines qui étaient encore de l'âge de l'école primaire mais qui savaient que dans un an, deux ans, elles seraient mariées, voilées, etc.

CL : Vous étiez soucieuses de l'éducation de ces femmes pour qu'elles puissent trouver une place dans la société ?

AB : Voilà. Une émancipation. Je suis allée en Algérie de nombreuses fois. Et ça, c'était lié aux Auberges de jeunesse. Parce qu'on avait un mouvement en Algérie. Et des liens. J'ai connu beaucoup d'Algériens, et j'ai aussi organisé des voyages, des séjours de jeunes Ajistes locaux, d'ici, en Algérie. Dans cette idée de faire connaître les situations. Sur place, en Algérie, il y avait quelques Auberges de jeunesse, je me souviens à Bougie et à Alger. Et des liens entre jeunes Algériens, parce qu'il y avait des Européens, instituteurs etc, mais avec des jeunes Algériens, Berbères ou pas. Et les jeunes ouvriers d'ici, les militants même, les jeunes Ajistes locaux, on a fait ça.

[1'05"56] – Mai 68 au Lycée Jean Perrin

CL : Vous arrivée à Rezé, et là, ça devient quoi vos engagements ?

AB : Alors je me suis occupée de mon gosse d'abord. Mais ça m'a pas empêchée d'être engagée syndicalement. Avec la tendance « école émancipée ». C'était un engagement supplémentaire, plus orienté. Disons que c'était plus de mobilisation sociale et politique.

CL : Vous défendiez quoi comme idée ?

AB : Eh bien, au niveau des droits de l'enfant, des orientations de programme aussi, des droits de l'enseignant.

CL : Donc, au moment d'arriver à Rezé, vous êtes toujours militante syndicale, et dans ce contexte-là, arrive mai 68, et vous êtes à ce moment-là au lycée Jean-Perrin ?

AB : Je ne vais pas tout vous raconter, ce serait trop long. Ça a été un moment HEUREUX ! C'est déjà beaucoup résumé. Ça a été très actif au lycée de Rezé puisqu'on avait instauré une gestion collective. A savoir, il y avait des élèves qui venaient. Mais surtout, on s'occupait des enfants qui étaient là. On assurait la gestion, les relations avec tous les organes syndicaux, avec la Ville. Et puis bien sûr, de nombreuses assemblées de discussion. Très intéressantes !

CL : Le lycée attirait...

AB : D'autres enseignants ! Et éventuellement, des non-enseignants aussi.

CL : Et quand vous disiez que vous preniez en charge les enfants, quels enfants ?

AB : De la commune ! Les écoles ne fonctionnaient pas, il fallait bien aussi aider les parents. Des enfants pouvaient venir et étaient gardés.

CL : L'initiative venait d'où ?

AB : De nous ! Les enseignants locaux.

CL : Et pourquoi au lycée Jean-Perrin ?

AB : Pour centraliser d'une part. Ça s'est trouvé sans doute à raison des bonnes volontés. Peut-être des disponibilités de locaux aussi ? Je peux vous dire que les assemblées, c'était quelque chose de très vivant ! Pour moi, ça a été une période très heureuse. Le libre débat. Les gens se livrant eux-mêmes, sans contrainte, quoi. Ce sentiment de liberté de la parole. Vous n'aviez pas eu ce sentiment avant.

CL : Du coup, vous alliez tous les jours au lycée, et la journée c'étaient des moments de débat, il fallait sans doute aussi des permanences pour garder les enfants, comment ça se passait ?

AB : Moi, à cette époque, je ne me suis pas occupée des enfants.

CL : Alors, le lycée était fermé aux lycéens ?

AB : Oui.

CL : Donc les lycéens venaient manifester avec vous ?

AB : Certains. Avec nous ou contre nous, c'est aussi arrivé.

CL : Contre vous en tant que corps professionnel ou contre vous parce qu'ils voulaient retourner à l'école ?

AB : Dans la population, il n'y avait pas que des positions unanimes ! On a vu des gamins qui ont essayé d'introduire d'autres points de vue que le nôtre, ça a existé ça aussi.

CL : Il y a eu des manifestations dans le lycée aussi ?

AB : Ah, ça a été plutôt la fin de 68, oui. Le chef d'établissement qui était en poste est parti, nommé ailleurs. Un autre chef d'établissement est arrivé et ça ne s'est pas très bien passé avec lui parce qu'il a voulu jouer la carte « *serrer la vis* », « *remise au pas* ». Et en définitive, c'est lui qui a été obligé de partir. Parce qu'il a joué des mauvaises cartes. Il a utilisé des méthodes pour inculper des gamins qui avaient soi-disant balancé de l'huile, des œufs, dans une salle de préparation de repas, dans le cadre d'un cours. Il a même emmené dans sa voiture des gamins aux Renseignements généraux. Alors là, c'était la fin. On a cessé le travail. Tout le monde, élèves et profs étaient dans la cour. Le chef d'établissement a voulu venir. Il y a quand même quelqu'un qui l'a pris par le bras, qui l'a rentré parce que les oreilles lui sonnaient à raison de ce qui se disait, de ce qui était crié. Et il a été démis de ses fonctions.

CL : Le précédent directeur, le fait que le lycée soit devenu le lieu de garde des enfants par exemple, ça ne l'avait pas gêné ?

AB : Lui, je suppose que l'administration avait jugé qu'il n'avait pas été à la hauteur et d'autre part, qu'il n'était peut-être pas opportun qu'il reste là.

CL : Comment ça a commencé mai 68 au lycée Jean-Perrin ?

AB : Faut pas oublier qu'on n'était pas loin de Château-Bougon ! Les événements ont démarré très fort à Château-Bougon, d'abord. On avait des élèves dont les parents étaient à Château-Bougon. Ça c'était mars. Et il y a eu un peu de problèmes particuliers par rapport à un jeune collègue qui devait avoir son inspection de titularisation. Il y a eu des problèmes et la section syndicale est intervenue parce qu'elle a jugé que les choses ne s'étaient pas déroulées normalement. On avait d'ailleurs eu, on avait fait un déplacement, je me souviens, au Rectorat, avec le maire de Rezé. C'était Plancher, oui. Et là, il y avait des problèmes, c'est trop long à détailler. Mais donc ça a été un petit peu le préambule, ça, au niveau de l'animation. Il y avait des choix aussi par rapport à des orientations. Je pense que ce jeune collègue était en réalité victime de choix qui intervenaient bien au-dessus de lui. Il y a eu tout un climat. C'est né de plusieurs sources. Sud-Aviation, ça a été un lieu de soulèvement important mais on avait ici et là des problèmes qui étaient déjà très marqués, qui mobilisaient déjà sérieusement. On a fait le lien, c'est sûr.

CL : Vous vous souvenez de la réunion où les enseignants ont décidé, « nous aussi, on va... » ?

AB : Non, peux pas dire que je m'en souviens.

[1'17"31] – Engagement pour une association d'aide aux élèves

CL : Votre engagement, comment il se poursuit ?

AB : J'ai continué le syndicalisme. Je me suis aussi beaucoup occupée d'une section pour laquelle on m'avait désignée et qui impliquait plus de prise en compte des élèves. On avait même créé une petite association. Qui avait entre autres fonctions à les aider à se placer. A trouver des emplois.

CL : Vous aviez créé un espace entre le lycée et l'extérieur ? Pour tous les élèves ?

AB : Pour ceux de la section que je gérais. C'était à ce moment-là, la section « Employés du Transport ». Alors j'avais des relations avec les entreprises de transport, la SNCF, compagnies aériennes, douane.

CL : Cet engagement, c'était moins en tant que syndicaliste qu'en tant que professeur ?

AB : Oui. Mais l'optique, c'était aussi aider les jeunes à se placer.

CL : On est dans quelles années quand cette initiative est prise ?

AB : J'ai dû commencer en 67 ou 68 et j'ai changé d'établissement parce qu'on a été transférés aux Bourdonnières. Et j'ai continué aux Bourdonnières.

CL : Jusqu'à la retraite, vous avez continué ?

AB : Oui.

CL : Et cette association, elle existe encore aujourd'hui ?

AB : Je crois pas. Mais je revois ces élèves. Un certain nombre.

[1'17"31] – Engagement anti-nucléaire

CL : Et puis il y a un engagement qui prend une forme plus politique...

Plus écolo. Il y a le nucléaire d'abord.

CL : Parce que vous avez été élue quand ?

89.

CL : Et avant ça, vous avez commencé à avoir un engagement écologique ?

AB : Les centrales nucléaires. Et je continue toujours la lutte contre le nucléaire. Alors le Pellerin, le Carnet, les mines d'uranium de Gétigné. Voilà, ça m'a bien occupée.

CL : Et ça dans quel cadre : le parti des Verts, associatif ?

AB : Essentiellement ce qu'on appelait les comités locaux, c'est à dire associatifs. C'étaient des regroupements de gens qui se déclaraient anti-nucléaires.

CL : C'est ce qu'on appellerait aujourd'hui un collectif ?

AB : Oui, exactement.

CL : Donc, il y a eu ce tournant écologique...

AB : Oui, très très important puisqu'il dure encore !

CL : Ça veut dire quoi : des réunions, des manifestations ?

AB : Oui, c'est ça et ce n'est pas une mince affaire quelquefois.

CL : Et sur Rezé ?

AB : Oui, il y avait un groupe important. Dans toutes les communes des environs, il y avait des groupes.

CL : Il y avait des combats écologiques qui concernaient la gestion même de la ville de Rezé ?

AB : Pendant longtemps – on peut pas tout faire, hein – on s'est donc investis dans le combat anti-nucléaire.

CL : Et c'est avec cette étiquette d'écologiste que vous vous êtes mises sur une liste électorale ?

AB : C'est bien 89... Voilà que je ne sais plus... Donc, 89, on avait réussi à faire annuler le projet de centrale du Pellerin. Pendant ce temps-là, on avait des liens avec Plogoff aussi, avec Golfech, avec Civaux. On est allés partout ! Bien sûr on est allés aussi à Superphénix. Pour tout ça, il s'agissait de diffuser de l'information d'interpeller les élus. Et c'est pas une mince affaire.

CL : Et c'est comme ça que vous avez été repérée ?

AB : Non. C'est surtout pas les élus socialistes ou autres qui nous ont sollicités. Ils étaient pas heureux de nous voir arriver. Faut pas se leurrer. Donc, on a continué et en 89, on avait encore fort à faire avec Le Carnet. Parce qu'en définitive, Le Carnet, si on regarde bien les choses. L'annulation promise en 81 par

Mitterrand ou Bérégovoy, s'est traduite par l'annulation de la déclaration d'utilité publique, parce que c'est ça qui est important ! L'annulation de la déclaration d'utilité publique est intervenue en 83. Mais en 82, le projet du Carnet était déjà sorti. C'est à dire qu'on s'était fait avoir. Et si on comprend bien les choses, sur Le Pellerin, il y a eu un engagement important des paysans, et le terrain sur lequel la centrale devait être bâtie, comportait plusieurs parcelles. Elle était difficile à acquérir parce qu'on avait fait un regroupement foncier agricole et qu'on avait chacun des parts. Donc, pour avoir le terrain, il fallait désintéresser tous les porteurs de parts. Les participants comportaient des paysans qui ont été actifs et faut voir les luttes qu'ils ont menées. Et un milieu ouvrier important parce qu'on est là tout près de l'agglomération, que les syndicats ouvriers sont encore forts. La Navale n'est pas morte totalement à cette époque-là. Il y a encore de l'industrie sur l'agglomération, il y a encore des syndicats ouvriers importants. Maintenant, ça n'existe plus. De l'autre côté, il y a Basse-Indre, c'est aussi une zone active : Basse-Indre, Couëron, tout ça. Il y avait des comités partout. Saint-Nazaire participait. Il y avait énormément de participants.

CL : Plus qu'aujourd'hui ?

AB : Oui. L'idée a fait son chemin mais la société a beaucoup changé. Et la base ouvrière contestataire disséminée. Le problème pour les gens, c'est peut-être d'abord l'emploi. Et 82, il a fallu recommencer pour Le Carnet. Mais Le Carnet, pourquoi le projet a été transféré dix kilomètres plus loin ? C'est que Le Carnet bénéficiait du terrain du Port autonome. Et là, il y avait pas de problème pour EDF, vous comprenez ? Il n'y avait pas de contestation possible : c'était entre le Port autonome et EDF. Sauf quelques hectares qui étaient indispensables, qui étaient la propriété d'un paysan qui avait les idées bien claires et bien chevillées, et qui n'a pas cédé à tous les chantages, à toutes les propositions. Il faut reconnaître qu'il a eu beaucoup de conviction, beaucoup d'honnêteté et beaucoup de courage.

CL : Et du coup, il a été jusqu'au bout ?

AB : Il a été jusqu'au bout, il n'a jamais cédé. Il a pas vendu son terrain. Et EDF avait besoin de son terrain, qui représentait un terrain en hauteur, parce que vous comprenez les bords de Loire ensablés, remblayés, c'était pas des terrains.

CL : Donc ça a été annulé grâce à lui ?

AB : Il y est pour beaucoup de choses. Il y a quand même eu de sacrées manifestations. On a fait des rassemblements à 10 000 ou 20 000 personnes. La chaîne humaine, c'est là qu'on l'a expérimentée la première fois, en 96, sur trente kilomètres. Et à l'issue de ces manifestations, à l'époque des élections, toujours, pour avoir des voix : on nous a dit que Le Carnet serait annulé. Mais six mois après, on nous sort une autre déclaration d'utilité publique. Parce que la précédente était périmée. La durée d'une déclaration d'utilité publique, c'est cinq ans. [Annick Bruneau cherche les dates]. En 88, 89, elle devait être périmée. Donc on nous sort une autre déclaration d'utilité publique pour des remblaiements. Avec éventuellement la construction d'une centrale thermique. Non mais on nous prend pour des abrutis ? Une centrale nucléaire, c'est pas une centrale thermique ? Donc il a fallu ne pas s'endormir.

[1'28"56] – Expérience d'élue à la Ville

CL : Pour raccrocher les wagons avec votre expérience d'élue : c'est vous qui avez eu envie d'être sur une liste ?

AB : On a fait une liste. La plupart étaient des participants aux luttes anti-nucléaires.

CL : C'était une liste sans étiquette ?

AB : Non. Politiquement, on n'était pas forcément tous, tous, sur la même longueur d'ondes. On l'a baptisée à l'époque « *Écologie et solidarité* ». Je crois qu'à l'époque, mon mari et moi, on avait déjà créé les Verts. Mais on n'y est pas restés. Parce que l'évolution politique, parce que des gens qui ont les dents un peu trop longues ont pris le pouvoir.

CL : Donc, sur la liste, vous étiez dans les premiers ?

AB : Alors là, oui. On a eu 8%, hein ! C'était pas si mal. On était quelques-uns à être connus. Il y avait déjà eu un ami qui s'était présenté tout seul pour des élections. Ça devait être Conseil général. Et qui, tout seul, avait déjà fait un score qui était déjà pas négligeable. 8% : UN élu. Alors nous, on a dit : on fera chacun un an et on travaillera en collectif, c'est à dire que toutes les séances de conseils municipaux, on se réunira préalablement, sur l'ordre du jour et on discutera. Et donc on a fonctionné comme ça. Mais ce que je peux vous dire, c'est que : un parti qui détient une municipalité, c'est pas un comité d'accueil, hein. Horribles, les rapports ! Vous ouvrez la bouche pour faire une proposition, il y en a trois qui

prennent la parole pour vous taper dedans. Et sur des questions qu'on a vues après aller dans notre sens : la limitation de vitesse dans certaines rues... « 30, enfin, vous n'y songez pas ?! ». Les trottoirs inaccessibles aux voitures d'enfants, etc. La publicité : « Vous êtes contre la publicité, Madame ? ». « Oui, elle m'agresse. » Eh bien, on a quand même vu des panneaux disparaître. Plein de choses. C'était très dur. Une ambiance très difficile à supporter. Et je n'ai pas un souvenir ému de mes relations avec les autres élus. Pas du tout.

CL : Vous avez quand même eu l'impression que ça a servi à quelque chose d'être là ?

AB : Je ne sais pas. Mais ils ont pris quand même l'habitude d'avoir d'autres intervenants. Parce que depuis, il y a toujours eu des élus qui ont été ce qu'ils ont pu être. Mais, toujours, il y a eu des élus écolos depuis.

CL : Et cette expérience de faire chacun un an, ça s'est révélé plutôt concluant ?

AB : Ça a été formateur pour nous.

CL : C'était pas un handicap que quelqu'un qui commençait à être formé, à avoir de l'expérience parte pour laisser un « bleu » arriver ? Est-ce que ça a été un inconvénient ou vous l'assumez totalement ?

AB : Ça a pu l'être. Mais je pense qu'on a été quelques-uns, on pouvait bien se remplacer.

CL : Pour le collectif, ça a duré six ans, et après, vous n'avez pas eu envie de recommencer ?

AB : Non, pas d'envie, hein. Pas agréable du tout. J'ai pas un souvenir très plaisant. Y compris de gens que je connaissais bien.

[1'28"56] – Lutte anti-nucléaire et Notre-Dame-des-Landes

CL : Vous continuez quand même vos autres engagements ?

AB : Je m'occupe toujours de la lutte anti-nucléaire. On a réussi quand même, certainement contribué, à l'annulation des projets qui concernaient la Loire-Atlantique. Maintenant je reste en relation avec le mouvement. Je suis abonnée à des tas de choses. Je pense à Golfech, j'ai des amis. Je suis abonnée à leur bulletin. Et je peux vous dire, je souhaiterais vous montrer la qualité du travail qu'ils font.

CL : Vous êtes toujours très au courant, en fait ?

AB : Je suis très au courant. Je suis adhérente à la Criirad.

CL : Et Notre-Dame-des-Landes, c'est pas quelque chose qui vous... ?

AB : Bien sûr. Sur ce plan, je suis d'accord avec Françoise Verchère. Il y a un aménagement possible sur place. C'est délirant de saccager je sais pas combien d'hectares au nord de la Loire, dans une zone qui a des qualités agricoles importante. Et qu'en plus, on met en péril l'usine Sud-Aviation de Bouguenais. On a bâti des projets déments pour évacuer les productions. On a pensé à faire une route spéciale pour rejoindre la Loire, embarquer les contenus sur des barques jusqu'à Saint-Nazaire. Ce qui suppose deux ou trois ruptures de charges. C'est pas sérieux. Et on sait bien que, par ailleurs, par rapport au fonctionnement de Sud-Aviation, il faut une piste aérienne, il faut une liaison aérienne. Il n'y a pas d'usine d'aviation sans piste aérienne. On le sait. Donc si on transfère l'aéroport, ça sera un excellent prétexte pour faire disparaître... ça, c'est sûr ! On regroupera sur Saint-Nazaire : les usines ne manquent pas ! On fera ailleurs, c'est sûr.
